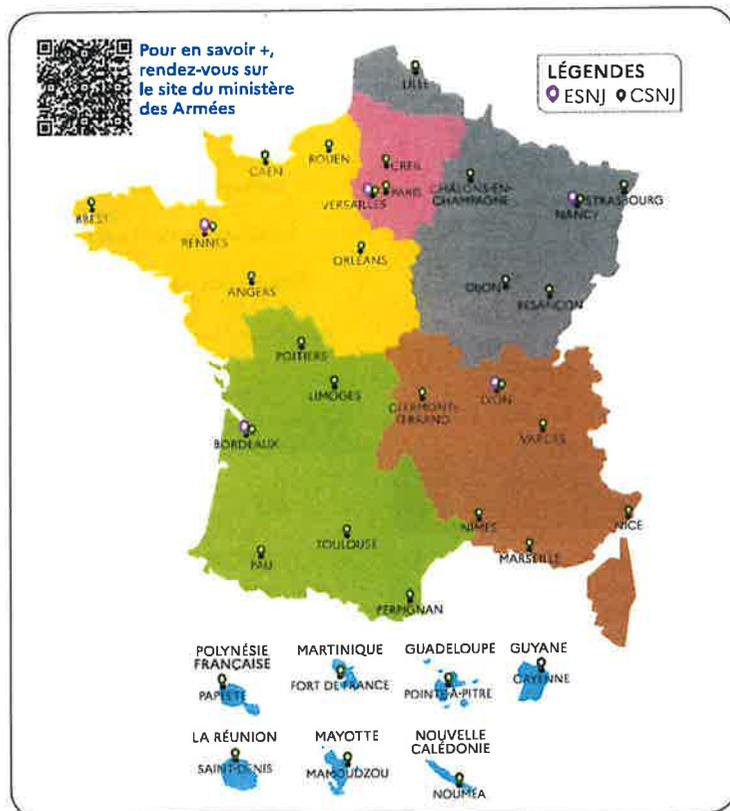


Quelles modalités pour candidater ?

- 1 CV récent et détaillé
- Copies des titres et diplômes
- 1 lettre de motivation datée et signée pour justifier de l'intérêt du candidat pour servir en qualité de réserviste animateur et accompagnateur JDC-NG
- Contactez l'établissement ou le centre du service national et de la jeunesse (ESNJ et CSNJ) le plus proche de chez vous (voir carte ci-dessous).

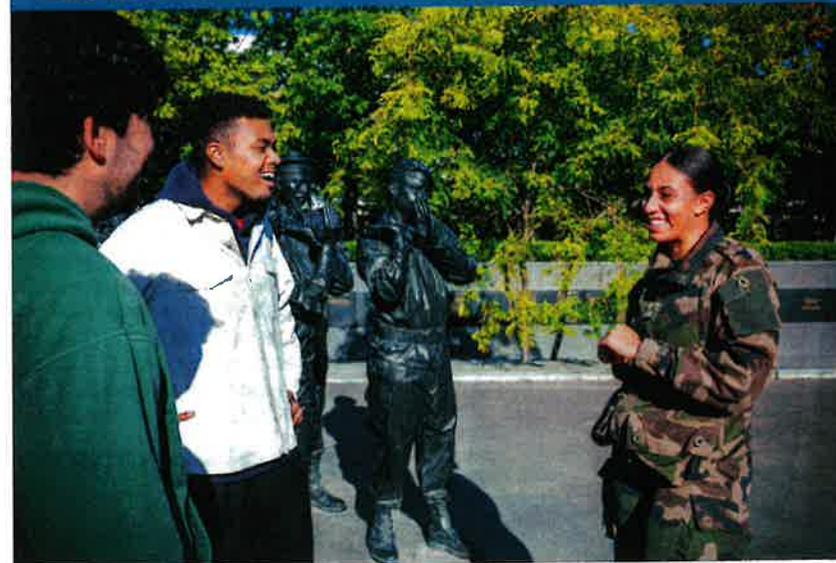


DEVENEZ RÉSERVISTE ANIMATEUR ET ACCOMPAGNATEUR

POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ NOUVELLE GÉNÉRATION*

*JDC-NG

#ArmeesJeunesse



Le ministère des Armées recrute 1000 réservistes JDC à partir de 20 ans, parité femmes/hommes

Quel profil ?

Jeunes issus du monde civil, sans exigence de passé militaire.

- **Étudiants** à partir de Bac+2
- **Salariés** sans condition de diplôme

Pour les étudiants comme pour les salariés, une expérience de l'animation de groupe est un plus (BAFA, scoutisme, etc.)

Quelles qualités requises ?

- **Qualités pédagogiques** pour susciter l'intérêt des jeunes en JDC
- **Capacité à instaurer un dialogue** avec des jeunes
- **Aisance orale, clarté, concision, adaptabilité**
- **Maîtrise des outils numériques**
- **Goût des relations humaines**
- **Motivation et investissement, rigueur et ponctualité, exemplarité et neutralité**

Quelle formation ?

- **Formation de 5 à 10 jours**
- **Pas de formation militaire opérationnelle**
- **À proximité du domicile dans le réseau de la DSNJ**
- **Modules** : connaissances des armées, pédagogie et sociologie des jeunes, ateliers, etc.

Quelles missions ?

- **Accompagner** un groupe de jeunes pendant toute la JDC
- **Animer** des ateliers tir laser, jeu de plateau, immersion virtuelle
- **Se déplacer** sur les sites JDC

Quels avantages ?

- **Soutien et accompagnement** dès la signature du contrat d'engagement
- **Prise en charge des frais de déplacement** pour rejoindre le lieu de la formation, les JDC à animer et le centre du service national et de la jeunesse (CSNJ)
- **Prise en compte des contraintes personnelles** du réserviste JDC dans la planification de sa mission
- **Allocation d'étude** de 100€/mois
- **Aide de 1000€** au financement du permis de conduire
- **Prime de fidélisation**

Quelles conditions ?

- Nationalité française
- En règle avec les obligations (JDC/SNU)
- Ne jamais avoir été condamné :
 - à la perte de vos droits civiques
 - à l'interdiction d'exercer un emploi public
 - à une peine criminelle

Pourquoi la JDC-NG ?

La journée défense et citoyenneté (JDC) est **obligatoire** pour tous les Français, femmes et hommes, et doit s'effectuer **entre le 16^e et le 25^e anniversaire**. La direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est chargée de la mise en œuvre de cette journée qui constitue un enjeu primordial pour la diffusion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse et aux fins de recrutement militaire et civil au sein du MINARM.

Afin d'être en phase avec les attentes de cette jeunesse, la JDC est réformée et devient la **JDC nouvelle génération (JDC-NG)** avec des contenus entièrement nouveaux et adaptés : la levée des Couleurs à l'arrivée des jeunes, trois ateliers (immersion virtuelle, du tir laser, un jeu de stratégie de défense), etc.



Le réserviste JDC

est un jeune citoyen volontaire qui, après avoir signé un contrat d'engagement, participe, selon ses disponibilités et les besoins de son autorité d'emploi, à la mission JDC pilotée par la DSNJ pour laquelle il est spécifiquement recruté par les Armées, directions et services.

Intégrer la réserve, c'est bénéficier d'une expérience humaine et professionnelle exaltante, enrichissante et valorisante.

Quel statut ?

- Les candidats qui seront retenus bénéficieront du statut militaire durant leurs missions
- **Grades** : de sergent à lieutenant selon le diplôme

Quelle durée du contrat ?

- **Pour les moins de 25 ans** :
 - contrat de 5 ans afin de bénéficier de l'allocation d'études spécifiques
 - sinon de 1 à 5 ans
- **Pour les plus de 25 ans** : 1 à 5 ans selon l'activité dans le civil

Combien de jours ?

- **10 jours** d'activité l'année du recrutement puis jusqu'à **37 jours**

Quelle rémunération ?

- **Solde journalière du réserviste** : entre 85 et 124€ brut en moyenne selon le niveau de diplôme et la composition du foyer
 - **Indemnité** : 53,36€ / session JDC
- Solde et indemnité JDC se cumulent